



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur François DESEILLE
Madame Christine MARTIN
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH
Madame Kildine BATAILLE
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Christophe AVENA
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Joël MEKHANTAR

Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Paul DURAND
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Monsieur Vincent TESTORI
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Jean-François COURGEY
Monsieur Bassir AMIRI
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Madame Danielle JUBAN
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET

Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Philippe THIRION
Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur David HAEGY
Monsieur Olivier MULLER

Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : FINANCES

Organismes divers - Attributions de subventions - Année 2024

Diverses demandes de subventions sont parvenues à la Ville de Dijon, au titre de l'année 2024. Toutes ont été examinées par vos différentes commissions.

Sont soumises à votre décision les attributions présentées dans les tableaux annexés au rapport pour un montant total de 520 797 €.

Lors de sa séance du 19 juin 2023, le Conseil municipal a accordé une subvention d'investissement de 1 350 € à l'association DFCO Foot Fauteuil pour l'acquisition de chauffe mains pour fauteuil. Or, l'association a informé la Ville de la non réalisation de cet achat.

L'association précitée a également adressé une demande d'aide financière auprès de la Ville le 3 septembre 2024 pour lui permettre d'investir dans des manettes adaptées à la pratique du football fauteuil.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de modifier l'objet de la subvention accordée à l'association DFCO Foot Fauteuil le 19 juin 2023 comme suit : « Subvention pour l'acquisition de manettes adaptées à la pratique du football fauteuil ».

Par ailleurs, par courrier en date du 8 septembre 2024, l'association culturelle israélite de Dijon a sollicité une subvention auprès de la ville de Dijon pour la réalisation d'une étude préalable à la restauration du toit de la Synagogue dont le coût estimatif s'élève à 14 620 € HT, soit 17 544 € TTC.

La ville de Dijon interviendrait dans ce dossier pour des motifs de sécurité et pour la conservation d'un édifice protégé au titre des monuments historiques.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention à l'association culturelle israélite de Dijon d'un montant de 7 017,60 € arrondie à 7 020 € correspondant à 40 % du montant TTC de l'étude, à l'instar de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui apporte une aide financière du même montant.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accorder** les subventions et d'approuver leurs modalités de versement telles que proposées dans les tableaux annexés au présent rapport ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, ou par délégation les adjoints concernés, à signer les conventions de financement, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2021-495 du 6 juin 2021 ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, en cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, à diminuer le versement du solde de la subvention à hauteur de cet excédent ;
- **de modifier** l'objet de la subvention accordée à l'association DFCO Foot Fauteuil lors du Conseil Municipal du 19 juin 2023 comme suit : « Subvention pour l'acquisition de manettes adaptées à la pratique du football fauteuil » ;
- **d'accorder** une subvention d'un montant de 7 017,60 € arrondie à 7 020 € à l'association culturelle israélite de Dijon correspondant à 40 % du montant TTC de l'étude préalable à la restauration du toit de la Synagogue ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, ou par délégation les adjoints concernés, à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 54

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 3

DONT 5 PROCURATION(S)

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**